



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31 décembre 2020

FASTEA PATRIMOINE

INFORMATIONS SUR L'OPCVM

SOCIETE DE GESTION

FASTEA CAPITAL : 19 rue de la Rosière d'Artois – 44100 Nantes – France

CODES ISIN

Parts P : FR0011261908

Parts I : FR0013300449

DEPOSITAIRE

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) : 6 avenue de Provence – 75009 – PARIS

AFFECTATION DES RESULTATS

Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Description des objectifs et de la politique d'investissement du Fonds :

L'objectif du fonds est de délivrer une performance nette de tous frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur composé de 70% de l'indice EuroMTS 1-3 ans capitalisé et de 30% de l'indice CAC 40 calculés dividendes réinvestis (*) au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, sans contrainte relative à l'indicateur de référence et sans que cela constitue une promesse de rendement ou de performance.

(*) Des informations complémentaires sur ces indices sont accessibles via les sites internet des administrateurs : www.ftserussell.com et www.euronext.com.

- Caractéristiques essentielles du Fonds

La gestion du Fonds s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres obtenue grâce à l'analyse de critères quantitatifs et qualitatifs, et d'indicateurs macroéconomiques. La composition du Fonds est particulièrement axée sur des obligations d'entreprise de moyen-terme sélectionnées en fonction du couple rendement/risque jugé le plus optimal.

Le Fonds ne peut être investi en direct à plus de 30% en actions (la part actions variera entre 0 et 30%) ; le fonds pourra s'exposer à des valeurs de toutes tailles de capitalisation. Les obligations seront des obligations émises principalement par des entreprises et représenteront l'essentiel du portefeuille (de 70% à 100%).

Le Fonds investira en titres de créance et instruments du marché monétaire (dont la sensibilité sera comprise entre 1 et 3) ; les titres de notation inférieure à BBB- (classification S&P ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion) ne pourront excéder 40% de l'actif.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit et de risque marché dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

L'équipe de gestion pourra, dans des circonstances jugées défavorables baisser son exposition aux marchés actions à 0% ou dans des circonstances jugées favorables monter son exposition aux marchés actions jusqu'à 50%.

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

La durée de placement recommandée est de trois (3) ans minimum.

FASTEA CAPITAL – 19, rue de la Rosière d'Artois 44100 Nantes – Tél. 02 53 35 32 10

SAS au capital de 300 000 € - RCS NANTES n° 533 346 805

Agrément AMF n° GP-11000030

Orias : 12 068 164

INFORMATIONS SUR LA GESTION DE L'OPCVM

Politique de gestion suivie au cours de l'exercice

Cette année 2020 a changé nos vies et notre mode de consommation, touchée par un événement imprévisible qui a impacté l'économie mondiale. Les tensions internationales étaient déjà importantes (Chine – USA, Brexit...) et les mesures protectionnistes adoptées pays par pays ont fait reculer l'économie mondiale à une vitesse historique. Sans l'intervention des banques centrales, il aurait été difficile de s'imaginer en fin d'année une telle performance sur les différents indices mondiaux.

Une année 2020 qui aura été volatile jusqu'au bout, et qui aura apporté son lot de surprises même pendant la trêve des confiseurs. Une nouvelle souche du coronavirus et le marché s'effondre, un accord sur le Brexit et le marché se reprend. Le tout dans de faibles volumes et au final un mois flat et une année 2020 en baisse, mais bien moindre que nous aurions pu le craindre à la fin du 1er trimestre.

Car oui nous avons connu un 4ème trimestre de fort rebond sur les différentes classes d'actifs grâce au vaccin qui a été trouvé par Pfizer (puis par les autres). C'est un vaccin important pour l'économie mondiale car il donne de l'espoir et de la visibilité pour une fin de crise sanitaire dans les prochains mois. Ce vaccin fait polémique par la nouvelle technologie utilisée et la rapidité avec laquelle il a été découvert. De notre côté, nous saluons cette avancée technologique et médicale.

Le CAC40 dividendes réinvestis finit l'année en baisse de 5,57 %, votre indice de référence en recul de 1,78 % alors que votre fonds finit à l'équilibre. Une surperformance due aux choix d'investissements qui ont été tenus contre vents et marées et qui ont payé en fin d'année. Nous pensons notamment à des dossiers comme SRP qui bénéficie du boom du e-commerce ou de Unibail qui retrouve une gouvernance et de la visibilité avec le vaccin.

Nous avons renforcé nos positions obligataires en Touax Perp mais aussi en OC Eramet. Nous attendons également un retour des investisseurs sur les valeurs de rendement, nos lignes restent inchangées en Orange ou Sanofi par exemple.

Principaux mouvements réalisés au cours de l'exercice 2020 :

Mois	ACHAT		VENTE	
	Nom	ISIN	Nom	ISIN
janv.-20	TP RENAULT	FR0000140014	PIERRE & VACANCES	FR0000073041
févr.-20	OC MDM 2023	FR0013300381	EUROPCAR	FR0012789949
mars-20	SANOFI	FR0000039299	TELEFONICA 2021	XS1377251423
avr.-20	OC KORIAN	FR0013266087	ESSILORLUXOTTICA	FR0000121667
mai-20	FFP	FR0000064784	ORPEA 2024	FR0013301942
juin-20	BIRD AM 2024	FR0013424934	LNA SANTE	FR0004170017
juil.-20	TOUAX PERP	FR0011547108	ORANGE PERP	XS1115490523
août-20	OCEA PERP	FR0013526332	ENGIE	FR0010208488
sept.-20	CLARAORNANE 23	FR0013342425	EC FINANCE 2022	XS1703900164
oct.-20	TOUAX PERP	FR0011547108	SUEZ	FR0010613471
nov.-20	OC UNIBAIL 2022	FR0012658094	UNIBAIL	FR0013326246
déc.-20	OC ERAMET PERP	FR0013204492	FFP	FR0000064784

Au 31 décembre 2020, le fonds FASTEA PATRIMOINE est investi en instruments financiers émis ou gérés par FASTEA CAPITAL ou une société qui lui serait liée à hauteur de 537 073 € soit 5,73% de l'Actif Net du fonds.

Performances

Au cours de l'exercice 2020, les performances du fonds et de l'indicateur de référence sont les suivantes :

	31/12/2019	31/12/2020	Performances*
FASTEA PATRIMOINE Parts P	121,33	121,33	+0,00%
FASTEA PATRIMOINE Parts I	97,07	97,88	+0,83%
Indicateur de référence (base 100)	100	98,22025	-1,78%

* : source Bloomberg

Perspectives 2021

Nous commençons l'année avec beaucoup d'espoirs. Les banques centrales sont toujours très présentes et font en sorte que les liquidités ne manquent pas pour les États, les banques ne sont pas sous pression, les taux d'intérêt sont toujours très faibles et même négatifs pour de nombreux États si bien que le coût de la dette ne grimpe pas dans les différents budgets (assez déroutant d'ailleurs), comme les matières premières. Cerise sur le gâteau, nous sortons d'une crise sans précédent avec des agents économiques qui ont du cash...et donc nous devrions avoir une forte accélération de la consommation...si bien que les planètes sont alignées pour obtenir une forte croissance sur 2021 et 2022. Il y aura bien entendu des périodes plus compliquées (nouvelle souche, nouveau confinement, baisse du moral...) mais ces périodes de consolidation devraient être considérées comme des opportunités de rentrer sur les marchés par les opérateurs.

Nous ne modifions pas notre stratégie d'investissement en ce début d'année, favorisant toujours et encore les dossiers sous-valorisés. Certaines lignes obligataires restent délaissées, ne tenant pas compte de la hausse de la visibilité mais aussi du yield embarqué.

Informations sur les instruments financiers à terme et opérations temporaires

➤ Instruments financiers à terme

Au cours de l'exercice 2020, le fonds FASTEA PATRIMOINE n'a pas détenu d'instruments financiers à terme.

➤ Opérations temporaires

Au cours de l'exercice 2020, le fonds FASTEA PATRIMOINE n'a pas réalisé d'opérations de prêts ou emprunts de titres.

Risque Global

Le calcul du risque global est réalisé selon la méthode de l'engagement.

Changements intervenus

➤ Au cours de l'exercice clos au 31/12/2020

Le 14/02/2020

- Mise à jour dans le DICI des informations règlementaires relatives aux frais courants et aux performances du fonds au 31/12/2019.
-

FASTEA CAPITAL – 19, rue de la Rosière d'Artois 44100 Nantes – Tél. 02 53 35 32 10

SAS au capital de 300 000 € - RCS NANTES n° 533 346 805

Agrément AMF n° GP-11000030

Orias : 12 068 164

Le 23/07/2020

- Mise à jour dans le DICI du SRRI qui passe de 3 à 4.

Le 22/09/2020

- Modification du prospectus dans les conditions suivantes :

Rubrique du prospectus	Du 01/01/2020 au 21/09/2020	A partir du 22/09/2020
2.2 Dépositaire & conservateur	RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE SA Forme juridique : Société Anonyme au capital de 72 240 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 479 163 305, établissement de crédit agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) pour exercer ses activités en tant que banque prestataire de services d'investissement Siège social : 105, rue Réaumur F-75002 Paris2 FRANCE Adresse postale : 105, rue Réaumur F-75002 Paris2 FRANCE Les fonctions du dépositaire recouvrent les missions, telles que définies par la Réglementation applicable, de la garde des actifs, de contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion et de suivi des flux de liquidités des OPCVM. Le dépositaire est également chargé de la tenue des registres des parts. Le dépositaire est également chargé de la tenue du passif, par délégation de la société de gestion, en particulier de la centralisation des ordres de souscription et de rachat des parts. Le dépositaire est indépendant de la société de gestion. La description des fonctions de garde déléguées, la liste des délégataires et sous-délégataires de RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE SA et l'information relative aux conflits d'intérêts susceptibles de résulter de ces délégations sont disponibles sur le site internet du dépositaire Des informations actualisées sont mises à disposition des investisseurs sur demande.	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) 6 avenue de Provence – 75009 – PARIS a) Missions : 1. Garde des actifs i. Conservation ii. Tenue de registre des actifs 2. Contrôle de la régularité des décisions de l'OPC ou de sa société de gestion 3. Suivi des flux de liquidité 4. Tenue du passif par délégation iii. Centralisation des ordres de souscription et rachat de part/action iv. Tenue du compte émission Conflits d'intérêt potentiel : la politique en matière de conflits d'intérêt est disponible sur le site internet suivant : www.cic-marketsolutions.eu Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande formulée auprès de : CIC MARKET SOLUTIONS – Solutions dépositaire – 6 avenue de Provence 75009 PARIS b) Délégué des fonctions de garde : BFCM La liste des délégataires et sous-délégataires est disponible sur le site internet suivant : www.cic-marketsolutions.eu Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande formulée auprès de : CIC MARKET SOLUTIONS – Solutions dépositaire – 6 avenue de Provence 75009 PARIS c) Des informations actualisées seront mises à disposition des investisseurs sur demande formulée auprès de : CIC MARKET SOLUTIONS – Solutions dépositaire – 6 avenue de Provence 75009 PARIS
2.5 Gestionnaire comptable par délégation	European Fund Administration SA Siège social : 2 rue d'Alsace, P.O. Box 1725, L-1017 Luxembourg Principaux éléments du contrat de délégation conclu avec la Société de Gestion : • Détermination de la Valeur Liquidative du Fonds	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT – 4 rue Gaillon – 75002 PARIS

	• Elaboration, à chaque Valeur Liquidative, d'un dossier d'information constitué : _ du calcul de la Valeur Liquidative _ des règles financières _ de la ventilation de l'actif net _ de l'état des liquidités et disponibilités _ de l'état détaillé des transactions _ de l'état des gains ou pertes de change • Préparation des éléments comptables constitutifs des documents d'information périodiques et rapports annuels du Fonds • Conception chiffrée et graphique des plaquettes d'information périodiques, rapports annuels et statistiques Banque de France	
--	---	--

3.3.6-b Les frais de fonctionnement et de gestion (du 01/01/2020 au 21/09/2020)

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net (Valeur Liquidative x nombre total de Parts)	Part P : 1,5 % TTC maximum Part I : 0,8 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net (Valeur Liquidative x nombre total de Parts)	Non significatif (*)
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Perçue par la société de gestion : 0,6 % TTC maximum du montant de la transaction nette. Perçue par le dépositaire : Barème fonction de la place de cotation (max 140 €)
Commission de surperformance	Actif net (Valeur Liquidative x nombre total de Parts)	10 % TTC de la surperformance lorsque la performance est positive et dépasse la performance de l'indicateur de référence (70 % de l'indice euroMTX 1-3 ans capitalisé et 30 % de l'indice CAC 40 calculés dividendes réinvestis) sur l'année considérée. Principe du « high water mark » appliqué à la Part I.

3.3.6-b Les frais de fonctionnement et de gestion (à partir du 22/09/2020)

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net (Valeur Liquidative x nombre total de Parts)	Part P : 1,5 % TTC maximum Part I : 0,8 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net (Valeur Liquidative x nombre total de Parts)	Non significatif (*)

Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	100% dépositaire forfait Perçue par le dépositaire : Barème fonction de l'instrument et de la place de cotation (TTC) Actions, warrants, obligations convertibles, droits et ETF France, Belgique, Pays-Bas : 10€ Autres Pays (hors frais de place) : 25€ Billet de Trésorerie, Titre de Créance Négociable, Certificat de Dépôt France/RGV : 25€ Autres pays/CEDEL : 55€ OPC (OPCVM et FIA) France, admis en Euroclear : 15€ Etranger : 40€ Offshore : 140€ Marchés à terme (MONEP – EUREX) Futures-Options sur Indices : 1,25€/lot Options : 0,50% Minimum 10€ Marchés à terme (LIFFE et CME-BOT-US) : Futures-Options : 1,50€/lot Futures : 1,50\$/lot
Commission de surperformance	Actif net (Valeur Liquidative x nombre total de Parts)	10 % TTC de la surperformance lorsque la performance est positive et dépasse la performance de l'indicateur de référence (70 % de l'indice EuroMTX 1-3 ans capitalisé et 30 % de l'indice CAC 40 calculés dividendes réinvestis) sur l'année considérée. Principe du « high water mark » appliqué à la Part I.

➤ Evènements postérieurs à l'exercice clos au 31/12/2020

Mise à jour dans le DICI des informations réglementaires relatives aux frais courants et aux performances du fonds au 31/12/2020.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Sélection des intermédiaires

La Société exigera que tous les intermédiaires aient fait l'objet d'une mise en concurrence sur le principe de la primauté de l'intérêt du client énoncé à l'article 314-3 du Règlement général de l'AMF, et qu'ils aient été agréés par les gérants. Les critères retenus seront les suivants :

- La qualité d'exécution, selon les propres exigences de la Société, et notamment la rapidité et la fiabilité d'exécution sur la partie électronique ;
- La tarification proposée ;
- La qualité des fourchettes de prix proposées, en particulier sur les marchés d'options, ainsi que la rapidité à produire des prix ;
- L'expérience des intermédiaires sur des instruments ou marchés spécifiques ;
- La qualité de la recherche financière et quantitative ;
- La qualité du back office.

En raison des stratégies mises en œuvre, FASTEA CAPITAL sera plus particulièrement sensible, dans le choix de ses intermédiaires, à la qualité de la plateforme et à la tarification proposée.

Les intermédiaires sélectionnés seront réévalués au minimum une fois par an au cours des Comités d'investissement de la Société. Cette revue annuelle débouchera sur le maintien, l'arrêt ou la mise sous surveillance de la relation.

Politique de vote

En application de la réglementation en vigueur (article 314-100 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers), FASTEA CAPITAL, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 11000030 doit établir une Politique de vote aux assemblées générales des actionnaires.

En dessous d'un seuil de 2% du capital d'un émetteur détenu pour une même catégorie de titres, FASTEA CAPITAL considère que le nombre de voix détenues lors des votes à l'AG ne donne pas un poids suffisant pour défendre l'intérêt des porteurs. Par ailleurs, les coûts engendrés seraient trop importants comparativement à l'intérêt que cela est susceptible d'apporter aux clients. Enfin, sont exclues des votes toutes les sociétés étrangères, car il est particulièrement compliqué et coûteux de voter comparativement à l'intérêt que cela est susceptible d'apporter aux porteurs.

En cas de vote, les thèmes des résolutions analysées par le comité de gestion porteront notamment sur : les décisions entraînant une modification des statuts, approbation des comptes et affectation du résultat, nomination et révocation des organes sociaux, les conventions réglementées, les programmes d'émission et de rachat de titres de capital, la désignation des contrôleurs légaux des comptes, les rémunérations, les fusions et restructurations.

Politique ESG

Les informations relatives aux critères ESG pris en compte pour la gestion du fonds par la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet : www.fastea-capital.fr

Politique de rémunération

FASTEA CAPITAL applique dans sa politique de rémunération les principes suivants, énoncés par les associations professionnelles :

- La partie fixe de la rémunération doit être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise.

- La séparation entre la partie fixe et la partie variable de la rémunération doit être absolue. Il ne doit pas y avoir de vase communiquant entre l'une et l'autre partie de la rémunération.
- Il convient d'interdire les bonus garantis sauf, le cas échéant, à l'embauche du professionnel et dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an.

Conformément aux préconisations de l'AMF et de l'AFG, la société a opté pour une rémunération variable qui dépendra d'objectifs qualitatifs et quantitatifs, aussi bien individuels que collectifs. Ils seront fixés en fin d'année civile par la direction lors de l'entretien annuel.

Ils ne seront calculés qu'en année pleine. Aucune rémunération variable ne sera due avec une arrivée en cours d'année.

La Politique de rémunération détaillée est accessible auprès de la Société sur simple demande.

FONDS COMMUN DE PLACEMENT FASTEA PATRIMOINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

FASTEA PATRIMOINE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux porteurs de parts du FCP FASTEA PATRIMOINE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée la société de gestion Fastea Capital SAS, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Fastea Patrimoine relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour le FCP, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle du FCP et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Evaluation des actifs financiers en portefeuille

Les actifs financiers en portefeuille dont le montant net figure au bilan du fonds commun de placement au 31 décembre 2020 s'établissent à 9 253 456.04 euros, sont évalués à leur cours de clôture ou d'échange constaté le jour d'établissement de la valeur liquidative, selon les modalités décrites dans le rapport annuel « Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs ».

- Dans le cadre de nos diligences, nous avons apprécié la correcte valorisation des actifs sur les marchés réglementés afin de valider leur valeur comptable au 31 décembre 2020

- Calcul des frais de gestion

Les charges liées aux frais de gestion dont le montant figure au compte de résultat du fonds commun de placement au 31 décembre 2020 s'établissent à 143 102.36 euros. Ces frais sont calculés selon les modalités décrites dans le rapport annuel « Frais de gestion supportés par l'OPC ».

- Dans le cadre de nos diligences, nous avons mise en œuvre des contrôles spécifiques permettant de valider le montant de la charge relative aux frais de gestion inscrite dans les comptes.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 avril 2021

EXCO & ASSOCIES



Représenté par Philippe LHOMMEAU
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	9 253 456,04	10 141 471,59
Actions et valeurs assimilées	1 996 646,06	1 893 873,08
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 996 646,06	1 893 873,08
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	6 719 736,63	6 141 619,19
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 719 736,63	6 141 619,19
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	1 345 985,12
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 345 985,12
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	1 345 985,12
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	537 073,35	759 994,20
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	537 073,35	694 484,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	65 510,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	9 802,13
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	9 802,13
Comptes financiers	145 593,04	428 784,81
Liquidités	145 593,04	428 784,81
Total de l'actif	9 399 049,08	10 580 058,53

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
Capital	9 528 666,54	10 597 633,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-158 908,87	-200 520,32
Résultat de l'exercice (a, b)	7 192,23	169 993,72
Total des capitaux propres	9 376 949,90	10 567 106,82
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	22 099,18	12 951,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	22 099,18	12 951,71
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	9 399 049,08	10 580 058,53

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	41 101,50	50 038,07
Produits sur obligations et valeurs assimilées	110 604,63	224 506,74
Produits sur titres de créances	1 750,90	33 409,44
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	153 457,03	307 954,25
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 179,74	1 432,82
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 179,74	1 432,82
Résultat sur opérations financières (I - II)	152 277,29	306 521,43
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	143 102,36	141 963,76
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	9 174,93	164 557,67
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 982,70	5 436,05
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	7 192,23	169 993,72

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en franc suisse, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
P	FR0011261908	1,5 % TTC maximum	Actif net
I	FR0013300449	0,8 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
P	FR0011261908	Non significatif
I	FR0013300449	Non significatif

Commission de surperformance**Part FR0011261908 P**

10 % TTC de la surperformance lorsque la performance est positive et dépasse la performance de l'indicateur de référence (70 % de l'indice EuroMTX 1-3 ans capitalisé et 30 % de l'indice CAC 40 calculés dividendes réinvestis) sur l'année considérée. Principe du « high water mark » appliqué à la Part I

La commission de surperformance est calculée et provisionnée lors de l'établissement de chaque Valeur Liquidative. La commission de surperformance est cristallisée sur la base de la provision constatée lors de l'établissement de la dernière Valeur Liquidative de chaque année civile ou lors de chaque rachat pour une fraction correspondant au nombre de Parts rachetées sur le nombre de Parts total en circulation au moment du rachat.

Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive et dépasse la performance de l'indicateur composite suivant : 30 % de l'indice CAC 40 (calculés dividendes réinvestis) et 70 % de l'indice EuroMTX 1-3 ans capitalisé, une provision quotidienne de 10% maximum de cette surperformance est constituée. En cas de sous-performance, par rapport à cet indicateur, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 10% maximum de cette sous-performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année. Pour la part I, le principe du « high water mark » vient s'ajouter : aucune commission de surperformance n'est provisionnée tant que la valeur liquidative est inférieure à la plus haute valeur liquidative historiquement atteinte en clôture d'exercice comptable.

Le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter du jour de lancement de l'OPCVM, par prise en compte d'une Valeur Liquidative de référence arrêtée à cette même date. Néanmoins, la commission de surperformance ne peut être calculée que sur un exercice complet de 12 mois. Aussi la commission de surperformance ne sera prélevée pour la première fois qu'en janvier 2014 pour la part P et janvier 2019 pour la part I.

En cas de constatation d'une provision positive le dernier jour ouvré du mois de décembre de chaque exercice, le compte de provision est réinitialisé et la commission de surperformance provisionnée est versée à la Société de Gestion.

Le paiement de la commission de surperformance interviendra dans les quinze jours ouvrés suivant la publication de la Valeur Liquidative établie le dernier jour ouvré du mois de décembre de chaque année.

La commission de surperformance est calculée indépendamment pour chaque exercice comptable. Par conséquent, quel que soit le montant de la provision constaté le dernier jour ouvré du mois de décembre de chaque exercice, le compte de provision de la commission de surperformance est réinitialisé à zéro en début d'exercice suivant ainsi que son indicateur de référence se 70 % de l'indice Euro-MTX 1-3 ans

capitalisé et 30 % de l'indice CAC 40 dividendes réinvestis, calculé en base 100 au jour du lancement de l'OPCVM et réinitialisé sur une même base 100 en début d'exercice pour les exercices comptables suivants.

Détails relatifs à la méthodologie de calcul et de comptabilisation de la commission de surperformance : le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le fonds. Cette méthode revient à comparer l'actif brut (hors commission de surperformance) du Fonds à l'actif brut théorique d'un fonds suivant l'indicateur de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats (méthode de l'actif indicé).

Part FR0013300449 I

10 % TTC de la surperformance lorsque la performance est positive et dépasse la performance de l'indicateur de référence (70 % de l'indice EuroMTX 1-3 ans capitalisé et 30 % de l'indice CAC 40 calculés dividendes réinvestis) sur l'année considérée. Principe du « high water mark » appliqué à la Part I

La commission de surperformance est calculée et provisionnée lors de l'établissement de chaque Valeur Liquidative. La commission de surperformance est cristallisée sur la base de la provision constatée lors de l'établissement de la dernière Valeur Liquidative de chaque année civile ou lors de chaque rachat pour une fraction correspondant au nombre de Parts rachetées sur le nombre de Parts total en circulation au moment du rachat.

Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive et dépasse la performance de l'indicateur composite suivant : 30 % de l'indice CAC 40 (calculés dividendes réinvestis) et 70 % de l'indice EuroMTX 1-3 ans capitalisé, une provision quotidienne de 10% maximum de cette surperformance est constituée. En cas de sous-performance, par rapport à cet indicateur, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 10% maximum de cette sous-performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année. Pour la part I, le principe du « high water mark » vient s'ajouter : aucune commission de surperformance n'est provisionnée tant que la valeur liquidative est inférieure à la plus haute valeur liquidative historiquement atteinte en clôture d'exercice comptable.

Le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter du jour de lancement de l'OPCVM, par prise en compte d'une Valeur Liquidative de référence arrêtée à cette même date. Néanmoins, la commission de surperformance ne peut être calculée que sur un exercice complet de 12 mois. Aussi la commission de surperformance ne sera prélevée pour la première fois qu'en janvier 2014 pour la part P et janvier 2019 pour la part I.

En cas de constatation d'une provision positive le dernier jour ouvré du mois de décembre de chaque exercice, le compte de provision est réinitialisé et la commission de surperformance provisionnée est versée à la Société de Gestion.

Le paiement de la commission de surperformance interviendra dans les quinze jours ouvrés suivant la publication de la Valeur Liquidative établie le dernier jour ouvré du mois de décembre de chaque année.

La commission de surperformance est calculée indépendamment pour chaque exercice comptable. Par conséquent, quel que soit le montant de la provision constaté le dernier jour ouvré du mois de décembre de chaque exercice, le compte de provision de la commission de surperformance est réinitialisé à zéro en début d'exercice suivant ainsi que son indicateur de référence, 70 % de l'indice Euro-MTX 1-3 ans capitalisé et 30 % de l'indice CAC 40 dividendes réinvestis, calculé en base 100 au jour du lancement de l'OPCVM et réinitialisé sur une même base 100 en début d'exercice pour les exercices comptables suivants.

Détails relatifs à la méthodologie de calcul et de comptabilisation de la commission de surperformance : le calcul de la commission de surperformance s'effectue sur la base du montant de l'actif sur lequel la performance a été réalisée ainsi que des souscriptions et des rachats effectués sur le fonds. Cette méthode revient à comparer l'actif brut (hors commission de surperformance) du Fonds à l'actif brut théorique d'un fonds suivant l'indicateur de référence en lui appliquant les mêmes flux de souscriptions et de rachats (méthode de l'actif indicé).

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction 100% dépositaire forfait Perçue par le dépositaire : Barème fonction de l'instrument et de la place de cotation (TTC) Actions, warrants, obligations convertibles, droits et ETF France, Belgique, Pays-Bas : 10€ Autres Pays (hors frais de place) : 25€ Billet de Trésorerie, Titre de Créance Négociable, Certificat de Dépôt France/RGV : 25€ Autres pays/CEDEL : 55€ OPC (OPCVM et FIA) France, admis en Euroclear : 15€ Etranger : 40€ Offshore : 140€ Marchés à terme (MONEP – EUREX) Futures-Options sur Indices : 1,25€/lot Options : 0,50% Minimum 10€ Marchés à terme (LIFFE et CME-BOT-US) : Futures-Options : 1,50\$/lot Futures : 1,50\$/lot			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2020	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	10 567 106,82	10 014 062,79
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	454 731,92	1 589 317,51
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 574 819,71	-1 612 297,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	392 302,86	186 569,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-556 203,18	-366 825,91
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-17 901,30	-17 995,09
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	102 557,56	609 718,01
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-655 425,64</i>	<i>-757 983,20</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-757 983,20</i>	<i>-1367 701,21</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	9 174,93	164 557,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	9 376 949,90	10 567 106,82

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 566 579,27	16,71
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	578 992,18	6,17
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 574 249,59	16,79
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	223 164,52	2,38
Titres participatifs	865 567,50	9,23
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	1 911 183,57	20,38
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	6 719 736,63	71,66
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 247 007,08	45,29	998 063,27	10,64	1 474 666,28	15,73	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	145 593,04	1,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	3 mois - 1 an]	%	1 - 3 ans]	%	3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	50 859,40	0,54	266 236,86	2,84	2 026 359,46	21,61	453 875,96	4,84	3 922 404,95	41,83
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	145 593,04	1,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD						
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	328 352,72	3,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2020
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			537 073,35
	FR0011146448	FASTEA OPP.FCP 3D	537 073,35
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			537 073,35

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	7 192,23	169 993,72
Total	7 192,23	169 993,72

	31/12/2020	31/12/2019
C1 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 304,19	139 657,99
Total	2 304,19	139 657,99
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2020	31/12/2019
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 888,04	30 335,73
Total	4 888,04	30 335,73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-158 908,87	-200 520,32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-158 908,87	-200 520,32

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
C1 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-135 394,96	-174 451,24
Total	-135 394,96	-174 451,24
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	31/12/2019
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-23 513,91	-26 069,08
Total	-23 513,91	-26 069,08
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/12/2016	C1 PART CAPI P	9 168 133,28	76 640,972	119,62	0,00	0,00	0,00	3,91
29/12/2017	C1 PART CAPI P	12 008 880,73	94 624,548	126,91	0,00	0,00	0,00	7,07
29/12/2017	C2 PART CAPI I *	534 755,94	5 343,641	100,07	0,00	0,00	0,00	-0,05
31/12/2018	C1 PART CAPI P	8 736 002,16	76 112,079	114,78	0,00	0,00	0,00	0,87
31/12/2018	C2 PART CAPI I	1 278 060,63	14 016,034	91,19	0,00	0,00	0,00	1,42
31/12/2019	C1 PART CAPI P	7 134 317,20	75 709,702	121,33	0,00	0,00	0,00	-0,46
31/12/2019	C2 PART CAPI I	1 380 940,92	14 226,029	97,07	0,00	0,00	0,00	0,30
31/12/2020	C1 PART CAPI P	7 984 443,15	65 807,658	121,33	0,00	0,00	0,00	-2,02
31/12/2020	C2 PART CAPI I	1 392 506,75	14 226,029	97,88	0,00	0,00	0,00	-1,30

*Date creation 27/12/2017

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI P		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	4 052,188000	454 731,92
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-13 954,232000	-1 574 819,71
Solde net des Souscriptions / Rachats	-9 902,044000	-1 120 087,79
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	65 807,658000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,000000	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,000000	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,000000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	14 226,029000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI P	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2020
FR0011261908 C1 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	121 717,09
Pourcentage de frais de gestion variables	0,14
Commissions de surperformance (frais variables)	10 990,63
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2020
FR0013300449 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	10 377,84
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	22 099,18
Total des dettes		22 099,18
Total dettes et créances		-22 099,18

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	9 253 456,04	98,69
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 996 646,06	21,29
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	6 719 736,63	71,67
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	537 073,35	5,73
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-22 099,18	-0,24
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	145 593,04	1,55
DISPONIBILITES	145 593,04	1,55
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	9 376 949,90	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées							
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						1 996 646,06	21,29
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrants et Bons de Sous.)						1 996 646,06	21,29
TOTAL FRANCE						1 996 457,06	21,29
FR000052516 VILMORIN ET CIE	EUR			2 000		1 958 717,06	20,89
FR000054900 TF1 TELEVISION FRANCAISE 1	EUR			12 000		98 600,00	1,05
FR000060873 MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS	EUR			10 040		79 080,00	0,84
FR0000064784 FFP	EUR			500		14 899,36	0,16
FR0000066540 HERIGE	EUR			9 469		47 300,00	0,50
FR0000066607 LACROIX	EUR			1 250		261 344,40	2,81
FR0000074759 FLEURY MICHON	EUR			9 000		40 625,00	0,43
FR0000120107 SAVENCIA	EUR			420		248 400,00	2,65
FR0000120172 CARREFOUR	EUR			1 700		25 368,00	0,27
FR0000120271 TOTAL SE	EUR			1 000		23 851,00	0,25
FR0000120578 SANOFI	EUR			2 000		35 300,00	0,38
FR0000121501 PEUGEOT	EUR			2 000		157 400,00	1,68
FR0000121634 COLAS	EUR			400		44 740,00	0,48
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR			400		49 400,00	0,53
FR0000121691 NRJ GROUP	EUR			17 000		51 020,00	0,54
FR0000121857 BEL	EUR			310		103 360,00	1,10
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR			4 000		97 960,00	1,04
FR0000130403 CHRISTIAN DIOR	EUR			110		80 040,00	0,85
FR0000130452 EIFFAGE	EUR			700		50 006,00	0,53
FR0000133308 ORANGE	EUR			12 000		55 328,00	0,59
FR0010221234 EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR			3 500		116 808,00	1,25
FR0012789949 EUROPCAR MOBILITY GROUP	EUR			10 000		32 410,00	0,35
FR0013006558 SRP GROUPE	EUR			20 000		7 560,00	0,08
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR			1 500		57 200,00	0,61
FR0013447729 VERALLIA	EUR			1 500		96 870,00	1,03
FR00140001X7 ALCHIMIE	EUR			3 086		43 575,00	0,46
						40 272,30	0,43



Exco
 & Associés
 42, avenue de la Grande Armée
 75017 Paris

Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91

Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
 Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris

1305

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ITALIE						37 740,00	0,40
IT0003497168 TELECOM ITALIA ORD.			EUR	100 000		37 740,00	0,40
TOTAL Bons de Souscriptions nég. sur un marché régl. ou assimilé						189,00	0,00
TOTAL FRANCE						189,00	0,00
FR0013404944 MBWS BSA 2022			EUR	7 000		189,00	0,00
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						6 719 736,63	71,66
TOTAL Obligations & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						6 719 736,63	71,66
TOTAL Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé						1 566 579,27	16,71
TOTAL AUTRICHE						231 130,58	2,46
XS1294342792 OMV TV15-PERP.	07/12/2015	31/12/2050	EUR	220		231 130,58	2,46
TOTAL FRANCE						1 229 572,83	13,12
FR0011410281 GROUPT.CHU 3,65%13-140223	14/02/2013	14/02/2023	EUR	2	3,65	220 496,19	2,35
FR0011965177 AIR FRANCE KLM 3,875%14-180621	18/06/2014	18/06/2021	EUR	1	3,875	102 329,90	1,09
FR0013301942 ORPEA 2,2%17-151224	15/12/2017	15/12/2024	EUR	3	2,20	303 379,73	3,25
FR0013374709 FINANC APSYS 5,5%18-141123	14/11/2018	14/11/2023	EUR	2	5,50	207 567,12	2,21
FR0013424934 BD BIRD AM 140624	14/06/2019	13/06/2024	EUR	15	5,25	150 496,23	1,60
FR0013526332 OCEA TV20-PERP.	06/08/2020	31/12/2050	EUR	10		103 897,22	1,11
XS1700480160 VALLOU 6,625%17-151022 REG S	18/10/2017	15/10/2022	EUR	200	6,625	141 406,44	1,51
TOTAL LUXEMBOURG						105 113,92	1,12
XS1716945586 EUROFINS SCIENTIFIC TV17-PERP.	13/11/2017	31/12/2050	EUR	100		105 113,92	1,12
TOTAL PAYS-BAS						761,94	0,01
PTPTCYOM0008 PORT.TELECOM 6,25%12-0716 EMTN	26/07/2012	26/07/2016	EUR	249	6,25	761,94	0,01
TOTAL Obligations à taux variable, révisable nég. sur un marché régl. ou assimilé						578 992,18	6,17
TOTAL ITALIE						50 097,46	0,53
IT0005161325 INTESA SANPAOLO TV16-280221	29/02/2016	28/02/2021	EUR	5		50 097,46	0,53
TOTAL PAYS-BAS						200 542,00	2,14
DE000A19HEM3 DAIMLER INTL TV17-110522	11/05/2017	11/05/2022	EUR	2		200 542,00	2,14
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						328 352,72	3,50
US911312BB15 UNITED PARCEL SVC TV17-160522	16/05/2017	16/05/2022	USD	200		164 445,76	1,75
USU07265AB47 BAYER US FIN II TV18-250621	25/06/2018	25/06/2021	USD	200		163 906,96	1,75
TOTAL Obligations convertibles nég. sur un marché régl. ou assimilé						1 574 249,59	16,79

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FRANCE						1 574 249,59	16,79
FR0012658094 URW 0%15-0122 ORNANE	15/04/2015	01/01/2022	EUR	300		103 583,10	1,10
FR0013204492 ERAMET TV16-PERP ODIRNAN	05/10/2016	31/12/2050	EUR	2 500		127 342,50	1,36
FR0013266087 KORIAN TV17-PERP ODIRNANE	03/07/2017	31/12/2050	EUR	8 216		355 005,14	3,78
FR0013285707 ELIS 0%17-061023 OCEANE	06/10/2017	06/10/2023	EUR	3 250		98 653,75	1,05
FR0013286028 FIGEAC AERO 1,125%17-181022CV	11/10/2017	18/10/2022	EUR	3 888	1,125	85 147,20	0,91
FR0013299575 PIERRE ET VAC 2%17-010423	06/12/2017	01/04/2023	EUR	6 436	2,00	326 144,30	3,48
FR0013300381 MAISONS MONDE0,125%17-061223CV	06/12/2017	06/12/2023	EUR	4 000	0,125	172 188,00	1,84
FR0013342425 CLARANOVA ORNANE 01072023	19/06/2018	01/07/2023	EUR	273 380	5,00	306 185,60	3,27
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						223 164,52	2,38
TOTAL PAYS-BAS						223 164,52	2,38
XS1002121454 COOP.RABOBK TV14-PERP	24/01/2014	31/12/2050	EUR	6 724	6,50	223 164,52	2,38
TOTAL Titres participatifs						865 567,50	9,23
TOTAL FRANCE						865 567,50	9,23
FR0000047607 ST-GOBAIN TPA 83-87-88 TR.1-2	16/05/1983	31/12/2050	EUR	877		105 240,00	1,12
FR0000047722 NATIXIS TPA NOV85	04/11/1985	31/12/2050	EUR	192		98 400,00	1,05
FR0000047821 DIAC TPA MAR85	11/03/1985	31/12/2050	EUR	503		116 193,00	1,24
FR0000140014 RENAULT TPA 83-84	03/10/1983	31/12/2050	EUR	830		310 129,50	3,31
FR0000140022 SANOFI SA TPA 83	13/06/1983	31/12/2050	EUR	417	10,00	235 605,00	2,51
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						1 911 183,57	20,38
TOTAL FRANCE						1 770 369,28	18,88
FR0010154385 CASINO TV05-PERPETUEL	20/01/2005	31/12/2050	EUR	500		157 487,54	1,68
FR0010167247 CNP ASSUR.TV05-PERP.TR.A TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	279		285 879,45	3,05
FR0010167296 CNP ASSUR.PERP.TV05-TR.B TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	141		144 936,25	1,55
FR0010301713 CRED.LOGEMT TV06-PERPETUEL	16/03/2006	31/12/2050	EUR	2		90 498,72	0,97
FR0011547108 TOUAX TV13-PERPETUEL	01/08/2013	31/12/2050	EUR	9		220 994,10	2,36
FR0012239531 BOURBON TV14-PERPETUEL CORP.	24/10/2014	31/12/2050	EUR	30		12 000,00	0,13
FR0013331949 LA POSTE TV18-PERP.	03/05/2018	31/12/2050	EUR	1		110 645,08	1,18
FR0013399177 ACCOR TV19-PERP.	31/01/2019	31/12/2050	EUR	2		206 011,15	2,20
XS0210434782 AXA TV05-PERP. EMTN	25/01/2005	31/12/2050	EUR	367	3,00	380 171,87	4,04
XS1195201931 TOTAL TV15-PERP EMTN JR SUB	26/02/2015	31/12/2050	EUR	158		161 745,12	1,72
TOTAL PAYS-BAS						140 814,29	1,50

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
NL0000113587 ING GROEP TV03-PERP AMS	19/06/2003	31/12/2050	EUR	1 500		140 814,29	1,50
TOTAL Titres d'OPC						537 073,35	5,73
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						537 073,35	5,73
TOTAL FRANCE						537 073,35	5,73
FR0011146448 FASTEA OPPORTUNITES FCF 3DEC			EUR	3 485		537 073,35	5,73


Exco
 & Associés
 42, avenue de la Grande Armée
 75017 Paris
 Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91
 Société Par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
 Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CIRC de Paris
 1305

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques


Exco
 & Associés
 42, avenue de la Grande Armée
 75017 Paris
 Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91
 Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
 Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris
 1305